

# « Adresse aux fidèles »

## Table des matières

Présentation de l'« Adresse aux fidèles » par <i>Le Sel de la terre</i> .....	1
Texte de l'« Adresse aux fidèles » .....	3
Pourquoi j'ai signé l'« Adresse aux fidèles » par le père Bruno OSB .....	4



## Présentation de l'« Adresse aux fidèles »

UNE « ADRESSE AUX FIDÈLES », rédigée le 7 janvier 2014 par quelques prêtres membres (ou anciens membres) de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ou religieux, a été lue dans plusieurs chapelles de la Tradition en France le dimanche 19 janvier. Plusieurs autres prêtres – au total une quarantaine – ont donné leur nom à cette « adresse ».

Les prêtres signataires de « l'adresse » ont estimé devoir présenter aux fidèles, *non pas une déclaration de rupture avec la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X*, mais, au contraire, *le témoignage public de leur attachement ferme et fidèle aux principes* qui ont toujours guidé Mgr Lefebvre dans le combat de la foi.

Ces prêtres, en raison de leur sacerdoce ordonné de soi au salut des âmes, s'adressent aux *fidèles*, et spécialement à ceux qui sont troublés par les remous que subit la Tradition depuis deux ans au moins. Les prêtres signataires ont voulu faire savoir que, en ce qui les concerne, ils s'engagent à continuer l'opération survie commencée par Mgr Lefebvre en 1988.

La crise dans l'Église est due aux efforts de l'Église conciliaire – soutenue par les loges et les arrière-loges – visant à modifier la foi catholique pour la transformer en une « foi » moderniste. Et pour cela, l'Église conciliaire cherche à faire taire ceux qui professent la vraie foi, *en achetant leur silence au prix d'une « reconnaissance canonique*

que<sup>1</sup> ». L'expérience de vingt-cinq années de ralliements – Flavigny, le Barroux, la Fraternité Saint-Pierre, Chémeré-Le-Roi, Campos, les Rédemptoristes de Papa Stronsay, l'Institut du Bon-Pasteur, l'Oasis de Barcelone (Padre Muñoz), etc. – le prouve à souhait. Les ralliés sont de précieux auxiliaires de l'Église conciliaire.

Outre la falsification de la foi, il y a aussi les doutes qu'on peut avoir sur les sacrements donnés dans l'Église conciliaire. On peut avoir des doutes sur la validité de l'ordination des prêtres ralliés, ordonnés par des évêques eux-mêmes sacrés dans le nouveau rite. Mgr Lefebvre disait dans le sermon des sacres de 1988 : « De qui ces séminaristes recevront-ils le sacrement de l'ordre : *des évêques conciliaires dont les sacrements sont tous douteux* parce que l'on ne sait pas exactement quelles sont leurs intentions ? Ce n'est pas possible. »

Les catholiques ralliés et les catholiques libéraux qui penchent vers le ralliement sont un danger très grand pour la foi catholique. Le Padre Rifan aimait à raconter que Mgr de Castro Mayer interrogeait ses séminaristes : « Qu'est-ce qui est le plus dangereux : une chaise à trois pieds, ou une chaise à deux pieds ? » La réponse est évidemment « une chaise à trois pieds », dont on se méfie moins. Or, le Padre Rifan est devenu maintenant Mgr Rifan, une chaise à trois pieds, qui célèbre à l'occasion la nouvelle messe et collabore allègrement à la destruction de l'Église.

Il ne s'agit pas de prétendre à l'exclusivité (bien des prêtres qui n'ont pas signé l'« adresse » continuent de mener le bon combat de la foi), ni de créer une organisation qui s'opposerait à une autre organisation.

Catholiques, nous ne saurions nous enfermer dans une logique de parti ou de secte. « Tout ce qui est catholique est nôtre. » Loin de rompre avec quiconque, nous voulons, autant qu'il dépend de nous, entretenir de bonnes relations avec tous les défenseurs de la foi.

Dans l'Église d'ici-bas, la seule autorité universelle est le pape. S'il manque à son devoir, personne ne peut, sans risquer le schisme, faire l'unité à sa place. La défense de la foi doit donc s'opérer, comme disait le père Calmel « par petites unités, qui se connaissent dans la mesure où elles le peuvent, qui se portent secours à l'occasion, mais qui refusent d'entrer dans je ne sais quelles organisations systématiques et universelles<sup>2</sup> ».

Dans la guerre contre-révolutionnaire que nous avons à mener actuellement, une multiplicité de catholiques fidèles répartis en « bastions » ou « fortins » est plus efficace et risque moins d'être noyauté ou infiltrée. En revanche, il serait bon que ces « fortins »,

1 — Remarquons que le « fin du fin » serait d'acheter le silence des vrais catholiques sans même leur accorder la reconnaissance canonique, en les convainquant de s'auto-censurer eux-mêmes.

2 — Voir le beau texte du père Calmel publié dans *Le Sel de la terre* 12 bis, p. 121-125.

comme le père Calmel en a eu l'intuition <sup>1</sup>, soient unis par un lien de charité, par « une amitié au service du vrai <sup>2</sup> », en l'occurrence du vrai combat de la foi.

La crise dans l'Église n'est pas terminée : au contraire plus elle dure et plus elle s'aggrave. Il est utile et nécessaire que les fidèles sachent que certains de leurs pasteurs entendent ne pas rendre les armes avant la fin des combats.

*Le Sel de la terre (extrait du numéro 88, printemps 2014).*



## Texte de l'« Adresse aux fidèles »

Le sept janvier 2014

**F**IDÈLES à l'héritage de Mgr Marcel Lefebvre, et en particulier à sa mémorable « Déclaration » du 21 novembre 1974, nous adhérons de tout notre cœur, de toute notre âme, à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Selon l'exemple de ce grand prélat, intrépide défenseur de l'Église et du Siège apostolique, nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II, et après le Concile dans toutes les réformes et orientations qui en sont issues.

Depuis l'an 2000 et surtout à partir de 2012 les autorités de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X font le chemin inverse en se rapprochant de la Rome moderniste.

La déclaration doctrinale du 15 avril 2012, suivie de l'exclusion d'un évêque et de nombreux prêtres et confirmée par la condamnation du livre *Mgr Lefebvre Nos rapports avec Rome*, tout cela montre la pertinacité dans cette voie qui conduit à la mort.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis vingt siècles.

Sous la protection de Notre-Dame gardienne de la foi, nous entendons poursuivre l'opération survie commencée par Mgr Lefebvre.

En conséquence, dans les circonstances tragiques où nous nous trouvons, nous mettons notre sacerdoce à la disposition de tous ceux qui veu-

1 — Voir *Le Sel de la terre* 12 bis, p. 124-125.

2 — Expression utilisée par Jean Ousset pour la Cité catholique.

lent demeurer fidèles au combat de la foi. C'est pourquoi, dès maintenant, nous nous engageons à répondre aux demandes qui nous seront faites pour soutenir vos familles dans leurs tâches éducatives, offrir la formation sacerdotale aux jeunes gens qui le désireront, et assurer la messe, les sacrements et la formation doctrinale partout où il le faudra.

Quant à vous, nous vous exhortons à être des apôtres zélés pour le règne du Christ-Roi et de Marie-Reine.

Vive le Christ-Roi !

Notre-Dame gardienne de la foi, protégez-nous !

Saint Pie X, priez pour nous !

[Suit la signature de 48 prêtres : pour la France, les abbés de Mérode (prieur, France) ; Koller (prieur) ; Pivert (prieur) ; Nicolas Pinaud ; Olivier Rioult ; Hubert de Sainte Marie d'Agneaux ; Matthieu Salenave ; Vignalou ; père Pierre-Marie OP et les 10 autres pères d'Avrillé ; père Bruno OSB ; père Avril, fondateur de l'œuvre de Notre-Dame de Salérans ; père Raffali et sa communauté des Stellamarins ; pour l'étranger, les abbés Steven Abraham (GB) ; Florian Abrahamowicz (Italie) ; Fernando Altamira (Colombie) ; Ernesto Cardozo (Brésil) ; Chazal (Asie) ; Jean-Michel Faure (Amérique du sud, membre du chapitre de 2012) ; Martin Fuchs (Autriche) ; Girouard (Canada) ; David Hewko (USA) ; Pierre-Célestin Ndong Ondo (Gabon) ; Picot (Kenya) ; Joseph Pfeiffer (USA) ; Hugo Ruiz (Mexique) ; Frank Sauer (Allemagne) ; Eduardo Suelo (Asie) ; Arnold Trauner (Autriche) ; Trincado (Mexique) ; Valan Rajkunan (Asie) ; Ronald J. Ringrose (USA) ; Arturo Vargas (Mexique) ; Richard Voigt (USA) ; père Raphaël Arizaga OSB (Mexique) ; père Thomas d'Aquin Ferreira da Costa OSB (Brésil) ; les pères Jahir Britto da Souza et Joaquim Daniel Maria de Sant'ana (FBMV Brésil).]



## **Pourquoi j'ai signé l'« Adresse aux fidèles »**

par le père Bruno O.S.B.

Le père Bruno est entré au Barroux en 1980. Il fut ordonné prêtre par Mgr Lefebvre en 1986. En 1988, lorsque dom Gérard obtint de Rome une reconnaissance canonique (sans aucune contrepartie doctrinale), le père Bruno essaya loyalement de « jouer le jeu ».

Mais, au bout de 14 ans, il comprit la nécessité de quitter son monastère. Il a décrit cette expérience douloureuse dans un article paru dans *Le Sel de la terre* 87 : « Chute et dérive du Barroux ».

Le père Bruno sait de quoi il parle quand il est question d'accord avec Rome. Les explications qu'il donne de sa signature de l'« Adresse aux fidèles » n'en sont que plus précieuses.

**C**ERTAINS NOUS REPROCHENT d'être des agités, des excessifs, d'être mus par l'impatience ou par un zèle amer. Je puis dire en toute vérité que j'ai rédigé les lignes qui suivent « sans aucune amertume, aucun ressentiment » (Mgr Lefebvre, Déclaration du 21 novembre 1974) vis-à-vis de qui que ce soit.

Entré à Bédoin en 1980, ordonné prêtre par Mgr Lefebvre en 1986, j'ai quitté le Barroux en 2002. J'ai ensuite exercé divers ministères dans le cadre du district de France de la Fraternité. A ce jour (19 janvier 2014), je suis en poste au prieuré de Gavrus, près de Caen.

Depuis quelques années, j'observe avec une inquiétude croissante les signes qui manifestent un changement d'état d'esprit dans la Tradition. Je m'en suis ouvert à plusieurs reprises au supérieur du district de France, M. l'abbé de Cacqueray. J'ai également écrit, en avril 2012, à Mgr Fellay lui-même (lettre restée sans réponse).

Bien des confrères et des fidèles, certes, connaissent déjà ma position. Mais depuis des mois m'est apparue de plus en plus clairement la nécessité d'exprimer publiquement, officiellement, mon refus catégorique du changement d'orientation que la Maison générale s'efforce d'imposer.

Je ne puis plus en conscience me dérober à ce devoir.

Le prêtre doit aimer la vérité plus que tout.

Le prêtre doit rendre témoignage à la vérité quoi qu'il en coûte.

Le prêtre doit dénoncer l'erreur même quand elle vient d'en haut, quelles que soient les conséquences qu'il risque d'en subir.

Il le doit premièrement parce qu'il est le représentant et le ministre de Notre-Seigneur, qui proclamait au cours de sa Passion : « Si je suis né, si je suis venu en ce monde, c'est pour rendre témoignage à la vérité. »

Il le doit également parce qu'il est au service des âmes : nos chers fidèles ont droit à la vérité ; ils attendent de leurs pasteurs une position claire et nette, publique par conséquent.

C'est le sens de notre « Adresse aux fidèles », à la rédaction de laquelle j'ai eu la grâce de pouvoir participer. Il ne s'agit pas d'une déclaration de rupture, mais bien plutôt du témoignage public de notre attachement indéfectible aux principes qui ont guidé Mgr Lefebvre dans le combat de la foi.

Notre texte étant volontairement bref, et certains fidèles n'étant guère informés des événements de ces deux dernières années dans la Tradition, quelques indications pourront aider à saisir la portée de cette « adresse ».

I – Les deux premiers paragraphes, ainsi que le cinquième (« Aucune autorité... »), sont empruntés, à un détail près, à la *Déclaration de fidélité* (publiée à plusieurs reprises, notamment le 15 août 2013), reprenant et adaptant la Déclaration de Mgr Lefebvre du 21 novembre 1974, qui est la charte de la résistance catholique à la religion conciliaire.

II – Le quatrième paragraphe mentionne trois éléments : une Déclaration doctrinale ; l'exclusion de membres de la Fraternité ; la condamnation d'un livre.

- 1) « La Déclaration doctrinale du 15 avril 2012 » : ce texte présenté à Rome par Mgr Fellay est scandaleux et inacceptable. Pour ne prendre qu'un exemple, il reconnaît la légitimité de la promulgation de la nouvelle messe. Qui plus est, lorsqu'un an plus tard ce document a été publié dans *Cor unum*, Mgr Fellay a prétendu avoir fait « comme Mgr Lefebvre en 1988 ». Il y a là objectivement une grave offense à la mémoire de Monseigneur : jamais celui-ci n'a admis la légitimité de la promulgation de la « messe bâtarde », ainsi qu'il la qualifiait dans un mémorable sermon de 1976.
- 2) « L'exclusion d'un évêque et de nombreux prêtres » : il convient d'y ajouter d'autres sanctions, particulièrement la condamnation de M. l'abbé Pinaud. Que la sentence soit nulle et invalide n'enlève rien à son caractère véritablement odieux.

Ce deuxième point est étroitement lié au premier : il est très significatif que le texte qui frappe l'abbé Pinaud d'une suspension accuse notre confrère d'avoir affirmé que la Déclaration du 15 avril constituait « un péril pour la foi », ce qui est parfaitement exact.

- 3) « La condamnation du livre *Mgr Lefebvre, Nos rapports avec Rome* » : celle-ci s'appuie sur une étude de 16 pages, non signée, mais dont M. l'abbé Thouvenot précise qu'elle « corrobore substantiellement le jugement » de Mgr Fellay. Cette « recension » comporte des passages proprement scandaleux. Relevons celui qui est sans doute le plus grave : l'auteur de cette note qui corrobore substantiellement le jugement de Mgr Fellay reproche à M. l'abbé Pivert de « se focaliser sur des aspects particuliers » (p. 7). Et l'exemple qu'il donne aussitôt est celui... du Christ-Roi. Aspect particulier ? C'est tout au contraire l'idée maîtresse de Mgr Lefebvre ! « Nous devons en être toujours préoccupés [du règne de Notre-Seigneur] » (sermon pour la fête du Christ-Roi, 1978). « Il faut que nous soyons, je dirais, presque obsédés par cette nécessité, par ce besoin de méditer ce

mystère de Notre-Seigneur et de répandre son règne. Nous n'avons pas d'autre but, d'autre raison d'être prêtres que de faire régner Notre-Seigneur Jésus-Christ » (conférence à Écône, 3 juin 1980)... Voilà des pensées très générales, diront certains. Mais quand il s'agit plus précisément des relations avec Rome, c'est très justement que « l'abbé Pivert avance que 'c'est sur cette fidélité [au Christ-Roi] que se joue tout le drame entre Écône et Rome' » (p. 7). Qu'on en juge d'après les paroles mêmes de Monseigneur : « La vraie opposition fondamentale est le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Oportet illum regnare*, il faut qu'il règne, nous dit saint Paul, Notre-Seigneur est venu pour régner. Eux disent non, et nous nous disons oui, avec tous les papes » (conférence à Sierre, 27 novembre 1988). Lorsqu'en 1976 le nonce prétend que le règne social de Notre-Seigneur n'est plus possible, et que le pape n'écrirait plus aujourd'hui l'encyclique *Quas primas* (Pie XI), le prélat s'indigne : « Nous ne sommes plus de la même religion ! [...] S'il y a quelque chose que nous avons cherché toute notre vie, c'est le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (conférence à Écône, 20 août 1976). Et en 1987, lors d'une conférence aux prêtres, il rapporte sa réponse au cardinal Ratzinger : « Notre apostolat, c'est le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà ce que nous sommes. Et vous, vous faites le contraire » (Écône, 4 septembre 1987).

III – Dans le sixième paragraphe, nous plaçons notre démarche de foi sous la protection de « Notre-Dame Gardienne de la foi ». C'est le titre de la Vierge de Bourguillon, sanctuaire proche de Fribourg, où Monseigneur conduisit ses premiers séminaristes pour consacrer son œuvre naissante à Notre-Dame Gardienne de la foi.

Plus de quarante ans après, alors qu'une terrible crise secoue la Tradition, nous devons tout faire pour sauver l'héritage de Mgr Lefebvre : la Fraternité, en tant qu'institution, peut disparaître ou du moins perdre son identité (c'est ce qui est, hélas ! en train de se produire) ; mais l'héritage de Monseigneur : son esprit, ses principes, son combat au service du Christ-Roi et de la sainte Église, cet héritage ne peut pas, ne doit pas disparaître. Avec la grâce de Dieu et l'aide du Cœur Immaculé de Marie, nous maintiendrons.

**« La première preuve de fidélité et d'amour que le prêtre ait à donner à Dieu et aux hommes, écrivait le Père Calmel, c'est de garder intact le dépôt infiniment précieux qui lui fut confié lorsque l'évêque lui imposa les mains. »**